

COMPTE RENDU DU CHSCT EXTRAORDINAIRE REDUIT DU 27/03/2020 A LA DDFIP

Nous étions 5 comme pour le CHSCT du 17/03/2020.

Monsieur Cornut a remercié Mme Lamugnière pour son travail ainsi que les représentants du personnel pour les échanges directs et réguliers.

Plusieurs messages écrits ont été envoyés aux agents pour les remercier de leur implication et leur disponibilité ; de même, Monsieur Cornut a commencé à remercier directement par téléphone les collègues présents dans les services.

70 agents sont présents au bureau au jour du chsct au lieu de 77 en début de semaine : un site était encore au complet malgré la demande de la direction de réduire de moitié les effectifs et d'effectuer un roulement des collègues. Depuis jeudi matin 26 mars, le chef de service s'est plié à cette exigence. Il est regrettable pour ne pas dire plus que ce cadre n'ait pas respecté la priorité essentielle en cette période à savoir la santé des agents. Les représentants du personnel sauront revenir sur cet état de fait inacceptable après la pandémie.

Cela étant, la direction essaie de réduire au maximum la présence physique et privilégie le travail en rotation et/ou en télétravail.

30 Agents sont en télétravail à ce jour contre 20 en début de semaine.

La direction a obtenu des ordinateurs portables grâce à l'ENFIP de Nevers : d'autres ordinateurs seront encore déployés cette semaine.

Les représentants du personnel demande une réduction encore plus importante du nombre d'agents présents sur les sites et rappellent que le but est le confinement total afin de lutter contre la propagation du virus. Notre département (23,97%) est encore au dessus de la moyenne nationale qui est de 19 %.

Monsieur Cornut nous indique qu'il n'y a toujours pas de cas de COVID 19 parmi les agents.

La DG demande que les SPFE soit ouvert à nouveau à compter du 1er avril. Les représentants du personnel s'interrogent sur cet état de fait et s'étonnent que ce service soit à nouveau parmi les missions prioritaires . Monsieur Cornut indique que c'est une décision nationale et que seulement 36 SPFE étaient fermés en France.

Il indique que 3 collègues sont « réquisitionnées » à partir de mercredi ainsi que le chef de service et que les flux à traiter seront adaptés aux agents présents et non l'inverse. Une synthèse sera faite en fin de semaine afin de faire une synthèse sur l'activité et espère diminuer le nombre d'agents présents : 2 au lieu de 3. Les représentants du personnel demande qu'aucune relance de déclaration ne soit faite.

A propos des collègues de l'EDR qui sont très sollicités, les représentants du personnel ont fait remarquer que deux d'entre eux n'avaient pas eu de « rotation » dans la réalisation de leur mission depuis le début du confinement. Ce n'est pas normal et donc leur situation va être étudiée par la direction. Quant à leur remboursement de frais, aucune difficulté particulière, leur demande doit être faite comme habituellement.

Des collègues du SIP de Nevers ont été rappelés pour gérer l'application GESPASS et les aides décidées par le gouvernement pour les indépendants. Trois ont été dotés d'ordinateurs portables afin de faire du télétravail. Les représentants du personnel ont fait remarqué que cette application ne fonctionnait pas jeudi. La direction n'était pas informée de cet état de fait.

Le SSI déclare que « Webmail » est saturé donc les agents qui le souhaitent ne peuvent pas avoir accès à leur messagerie.

Il n'y a pas de souci de ménage sur les sites.

La direction a rappelé qu'aucun congé ne serait perdu : la date de report des CA de l'an passé sera repoussée.

Une dotation de gel est arrivée à la direction et sera distribuée sur les sites ; une commande de gants, de masques et de lingettes a été faite.

Aucune réponse quant à la pose des congés pendant le confinement qui pourrait être transformés en autorisation d'absence spéciale : la direction attend une note de la centrale à ce sujet.

Les représentants du personnel ont demandé qu'une communication de la DG soit faite à propos :

-de la date de la campagne IR

-et sur le fait que les contribuables qui ont télédéclarés leur « 2042 » ne recevront pas d'exemplaire « papier »

En l'absence de message clair et précis de la DG envers les contribuables, les collègues du SIP vont être submergés par les e-mail, e-contact et les appels téléphoniques des contribuables.

Monsieur Cornut a répondu qu'aucune décision n'est encore prise par le ministre pour la campagne « IR » ; quant à la case « déclaration - papier » qui aurait été décochée d'office par la DG, il n'avait pas d'information et paraissait surpris.

Un autre CHSCT est prévu la semaine prochaine.